J'avais soutenu au Sénat les dispositions qui interdisent désormais aux banques et aux assurances de demander, des informations sur les maladies qui ont été guéries. Je signale, sur ce « droit à l'oubli », l'article publié par Philippe Abline dans *La République du Centre* du 10 février dernier.
>> Lire l'article

Phoca PDF